

Recrute
UN(E) PSYCHOMOTRICIEN(NNE)
au Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)
DE CAEN

Contrat à durée indéterminée
Date de prise de poste : 1er septembre 2024
Temps de travail : 50 % de temps

Intitulé du poste

Psychomotricien au Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Caen

Poste à 50% sous contrat à durée indéterminée

Contexte

Le CMPP est un service médico-social de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires recevant des enfants et adolescents, ainsi que leur famille.

Le psychomotricien exerce sous la responsabilité du Médecin directeur et intervient dans le cadre d'un projet défini en concertation avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Missions et contenu du poste

Le psychomotricien réalise les bilans psychomoteurs sur demande des consultants ou à l'issue d'une réflexion pluridisciplinaire.

Sa mission sera de prendre en charge des enfants présentant des perturbations de l'organisation psychomotrice (citées dans son décret de compétences) quelles que soient leurs origines (sensorielles, motrices et /ou psychiques).

Le psychomotricien détermine les techniques et médiations à utiliser au sein des séances selon les troubles, difficultés et potentialités de l'enfant (stimulations psychomotrices, relaxation, l'expression corporelle, activités de rythmes, de jeu...).

Il peut participer à l'animation d'un groupe thérapeutique.

Il participe aux temps d'échanges institutionnels en apportant ses compétences professionnelles spécifiques et en contribuant à alimenter la réflexion collective. Il participe avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire à la création d'un projet individualisé pour chaque enfant accueilli se déclinant en objectifs et moyens conformément à la loi 2002-2.

Il participe aux temps d'échanges institutionnels en apportant ses compétences professionnelles spécifiques et en contribuant à alimenter la réflexion collective. Il participe avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire à la création d'un projet individualisé pour chaque enfant accueilli se déclinant en objectifs et moyens conformément à la loi 2002-2.

Il peut participer à des rencontres extérieures afin d'adapter au mieux l'accompagnement et de pouvoir apporter un autre regard sur le patient.

La salle de psychomotricité est une salle partagée actuellement entre deux psychomotriciens, voici les créneaux horaires disponibles :

Les mardis à compter de 11h30

Les mercredis après-midi à compter de 12h30

Les jeudis présence obligatoire de 13h15 à 15h15 pour les synthèses

Rémunération

Conditions d'embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966.

Compétences requises

Outre le diplôme d'Etat de psychomotricien(ne), les qualités attendues sont le dynamisme, la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire de manière constructive et soutenue, les aptitudes rédactionnelles, relationnelles, d'adaptation et d'animation.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV avant le 9 juin 2024 à:

Mme PINEAU, Présidente de l'association et Monsieur LEMAITRE, Directeur Général

4 rue Raymonde bail 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70 Fax : 02.31.74.35.65

siege@mialaret.asso.fr